

Pontoise, le 30 novembre 2022

Référence : ud95-2022-0958

Affaire suivie par : Mustapha EL HAOUARI

Courriel : mustapha.el-hauari@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 71 28 48 22

N° AIOT (GUN) : 0100009570

Affaire : Action nationale 100m

**Garage de la Perruche
14 rue de Piscop
95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT**

Monsieur,

Votre établissement Garage de la Perruche situé au 14 rue de Piscop à SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT (95350) a fait l'objet d'une inspection en date du 29 novembre 2022.

Cette inspection n'appelle pas de remarque de la part de l'inspection des installations classées. Lors de la visite de votre établissement, il n'a pas été constaté d'activité relevant de la réglementation des installations classées.

Conformément à l'article L. 514-5 du Code de l'environnement, je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Au regard de l'implantation de votre établissement à proximité de l'établissement SEVESO « PROTEC DECORS », vous devez être particulièrement vigilant en matière de respect des règles visant à prévenir les risques incendie sur votre site et à en limiter les conséquences (moyens de lutte contre l'incendie adaptés et vérifiés annuellement, formation du personnel à leur mise en œuvre, etc.).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Préfet, par délégation,
Pour la directrice et par subdélégation,
L'adjoint au chef de l'unité départementale
du Val d'Oise,**